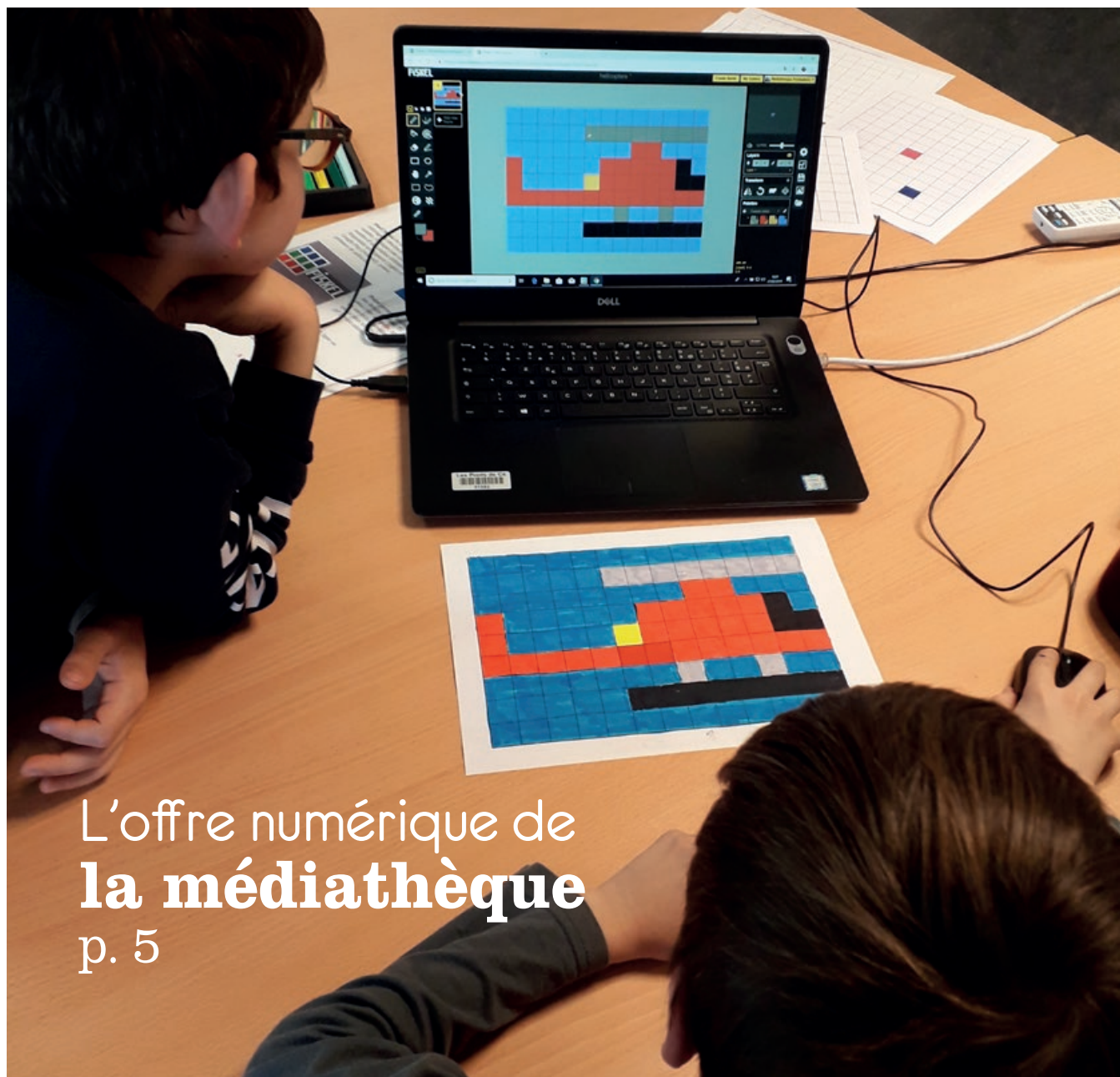


# Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé



L'offre numérique de  
**la médiathèque**  
p. 5

|                                                    |           |                                           |           |                                      |           |                 |           |
|----------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------|-----------|--------------------------------------|-----------|-----------------|-----------|
| <b>Vie municipale</b>                              | <b>11</b> | <b>Dans mon quartier</b>                  | <b>13</b> | <b>Portrait</b>                      | <b>16</b> | <b>Agenda</b>   | <b>18</b> |
| Les parcours éducatifs<br>qui résistent à la COVID |           | Concertation autour<br>d'un projet urbain |           | Alexandre Negrel,<br>Jouer collectif |           | Mes rendez-vous |           |

# 02 / Ma ville en brèves

## PORT DU MASQUE RECONDUIT JUSQU'AU 31 MARS

**Le Préfet de Maine-et-Loire a reconduit jusqu'au 31 mars inclus le port du masque obligatoire dans l'espace public de tout le territoire départemental pour toutes les personnes âgées de plus de 11 ans.** Le non-respect de cette mesure sera sanctionné d'une amende forfaitaire de 135 € (475 € en cas de récidive dans les 15 jours).



## REPORT DE LA CONSULTATION CITOYENNE

**La consultation citoyenne qui devait décider des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2021 ne pourra avoir lieu comme prévu le 14 mars prochain.** En effet, les conditions sanitaires imposées par la pandémie ne rendent pas possible la tenue de ce vote. En conséquence, la rentrée 2021 se fera dans les mêmes conditions qu'actuellement à savoir une semaine rythmée avec 9 demi-journées et des temps d'activités péri-scolaires l'après-midi.



## FACE À LA PANDÉMIE, RIVE D'ARTS INNOVE



**Depuis de nombreux mois, Rive d'Arts, comme l'ensemble des sites culturels, est en mode pause pour ses expositions.**

Afin de continuer à maintenir le contact avec le public et de permettre aux artistes d'exposer leurs créations, Rive d'Arts innove en proposant pour la première fois une vision numérique de l'exposition présentée par Antoine Birot. Cet artiste Rochefortais a donc installé une dizaine d'œuvres dans le hall Cannelle de Rive d'Arts et chaque lundi jusqu'au 14 mars, une nouvelle vidéo en fait la présentation. *L'art n'existe pas s'il n'est pas partagé* a indiqué Antoine Birot, heureux de pouvoir enfin communiquer avec son public, ne serait-ce que virtuellement. Vidéos à voir sur le site et la page Facebook de Rive d'Arts et / ou de la ville des Ponts-de-Cé.

## DÉBUT D'UNE NOUVELLE COOPÉRATION ENTRE SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE ET LES PONTS-DE-CÉ

**Une première rencontre a eu lieu en janvier dernier entre les deux bureaux municipaux de Sainte-Gemmes-sur-Loire et Les Ponts-de-Cé.** Un premier contact collectif pour mieux se connaître et pour dégager des pistes de travail en commun pour les années à venir. De nombreux sujets sur lesquels il est possible de coopérer ont ainsi été abordés : déplacements, zone agricole protégée, culture, développement touristique, éducation, prêt de matériel technique...



## LE SERVICE JEUNESSE REÇOIT L'AIDE DE DEUX JEUNES EN SERVICE CIVIQUE

**Le service Enfance-Jeunesse accueille depuis le 5 janvier et jusqu'au 3 juillet 2021 deux jeunes en service civique : Sarah Bernat et Vivien Prévost.** Leur mission sera d'aller à la rencontre des jeunes ponts-de-céais, d'échanger avec eux et leur permettre de mettre en place des projets en lien avec le service municipal.





## ZOOM SUR

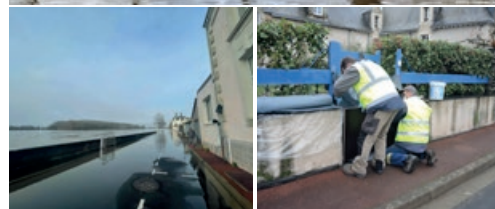
### LA VILLE SOUTIENT LA CULTURE

**Privée de spectacles, d'animations culturelles, d'expositions, de projections, de pièces de théâtre, de concerts, la vie culturelle est fortement amputée depuis de nombreux mois..**



Pour soutenir le secteur culturel, très implanté aux Ponts-de-Cé avec deux importants collectifs d'artistes situés au PAVE, sur l'île Saint-Aubin, la Ville a mis son théâtre à disposition des compagnies ou des groupes qui souhaitaient profiter de cette pause non désirée pour répéter des spectacles. Ils ont été nombreux à répondre à cet appel et le Théâtre des Dames, s'il n'est pas ouvert au public, demeure un lieu de travail très fréquenté par les artistes. Vous retrouverez sur «Les Ponts-de-Cé TV» (Youtube), une récente vidéo de l'accueil en résidence du groupe «Des Lions pour des Lions».

## RETOUR EN IMAGES SUR LES CRUES



**La Loire est montée à 4,79 m le 5 février.**

Loin des 5,70 m de 1982 ou des 5,33 m de 1994, cette crue a néanmoins généré une grande activité de la part des services municipaux pour sécuriser et aider les populations touchées par la montée des eaux.

## LES AVAN'CÉ CLIMATIQUES, ÇA CONTINUE !



Le samedi 6 février, pendant 3 heures, dans le respect des normes sanitaires, les PontsdeCéais.ses participant à l'élaboration du plan climat communal se sont réunis pour travailler et peaufiner leurs idées autour des six clubs climats (se déplacer, se nourrir, se loger, consommer et se divertir, travailler et produire, vivre avec le dérèglement climatique).

150 propositions ont été identifiées. Il s'agit maintenant de vérifier si celles-ci sont réalisables à l'échelle de la commune, si elles nécessitent d'être relayées auprès d'autres opérateurs ou si elles sont financièrement possibles... du travail en perspective pour les deux prochaines séances avant une restitution finale en mai.



## LE CHIFFRE 360

C'est le nombre de corbeilles recensées sur le territoire communal. A raison de plusieurs fois par semaine, le service « ville propre » procède au nettoyage de ces corbeilles. A l'heure où la Ville communique sur les gestes civiques, il est bon de rappeler que parfois, il suffit de faire quelques mètres pour trouver une corbeille et y jeter ses déchets.

## LA VITRINE DE NOTRE SAVOIR-FAIRE

Depuis 22 ans, « Made in Angers » est la vitrine de notre savoir-faire économique. L'objectif

de cet événement est de faire découvrir au grand public les entreprises du territoire de l'agglomération. Cette année, et avec toutes les mesures sanitaires nécessaires, près de 100 entreprises dont 8 des Ponts-de-Cé ont décidé d'ouvrir leurs portes du 22 février au 7 mars. Entre le 8 et le 19 mars, les visites seront réservées aux scolaires et aux groupes. Programme complet et réservations sur [www.madeinangers.fr](http://www.madeinangers.fr)



# 04 / Les Ponts-de-Cé

## Édito



### Jean-Paul Pavillon

Maire,  
Vice-président d'Angers  
Loire Métropole,  
Conseiller Départemental

#### Cela fera bientôt un an que notre vie est rythmée par la pandémie de la Covid-19.

Un an que la vie culturelle, sportive, associative est mise en sommeil.  
Un an, hormis la courte période estivale, qu'il n'est plus possible d'aller au restaurant ou de boire un verre à la terrasse d'un café.  
Un an que nous sommes suspendus aux décisions du chef de l'État pour savoir ce qu'il sera possible de faire ou de ne pas faire la semaine suivante.

Nous subissons tous cette période qu'aucun d'entre nous n'aurait imaginée. Entre les étudiants, les résidents des EPHAD, les restaurateurs, les acteurs du monde culturel et bien d'autres encore, nous traversons tous cette période de manière différente mais nous avons envie d'en sortir le plus rapidement possible. Pourtant, le bout du tunnel n'est pas encore visible, les vaccins sont trop peu nombreux à ce jour pour espérer retrouver prochainement un semblant de vie normale.

Il nous reste alors la bienveillance, la solidarité envers les plus fragiles, la protection de chacune et chacun grâce au respect des gestes barrières et la farouche volonté de ne pas reculer face au virus. Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons à surmonter cette épreuve.

## Sommaire

### Ma ville en brèves ..... 02



### Les échos du Conseil ..... 08

La propreté,  
une préoccupation  
collective et citoyenne

### Enfance et jeunesse ..... 12



### Vie associative ..... 14



### Tribunes des élus ..... 17

### 05 ..... Grand angle

L'offre numérique de la médiathèque



### 10 ..... Vie municipale

Inscriptions scolaires 2021/22



### 13 ..... Dans mon quartier

Restauration du chapier  
de Saint-Aubin

### 16 ..... Ponts-de-Céais

Alexandre Negrel



### 18 ..... Mes rendez-vous

## Cé l'info

est un journal  
d'informations  
municipales réalisé  
par le service  
communication  
de la Ville des  
Ponts-de-Cé

### Contact

7 rue Charles de Gaulle  
49130 Les Ponts-de-Cé  
www.lespontsdece.fr  
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

**Directeur de publication:** Jean-Paul Pavillon

**Rédacteur en chef:** Fabrice Villechien

**Rédacteurs:** Charlotte Lair, Charlotte Oger.

**Création & mise en page:**

**STUDIO RICOM** www.studioricom.com

**Crédits photos:** Ville des Ponts-de-Cé sauf mention

**Distribution:** Étudiants Ponts-de-Céais

**Impression:** SETIG Abelia

49071 BEAUCOUZÉ cedex

Imprimé sur papier 100 % recyclé  
et avec encres végétales





Atelier d'apprentissage au numérique à la médiathèque.

# L'offre numérique de la médiathèque

Depuis trois ans, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry offre à ses abonnés une riche palette de ressources numériques et des rendez-vous réguliers sont proposés aux enfants et aux adultes pour découvrir ou approfondir les usages et les enjeux du numérique.

Suite à une convention signée avec le Conseil départemental de Maine-et-Loire, chaque personne inscrite à la médiathèque des Ponts-de-Cé peut accéder à une offre de ressources numériques en ligne accessible 24 heures sur 24, sur ordinateurs, tablettes ou smartphones. Ce service, totalement gratuit pour les abonnés, a séduit pendant le premier confinement un grand nombre d'habitues de la médiathèque. «Les ressources les plus utilisées sont le cinéma avec un catalogue de plus de 6 000 programmes offerts par ArteVOD et UniverCiné, l'autoformation avec Tout Apprendre, utilisée surtout pour le soutien scolaire, les langues, le code et le permis de conduire, et enfin Cafeyn, avec plus de 1 000 titres de presse, régionale, nationale et internationale»,

explique Marion Chadebec, responsable de la médiathèque. Au programme également, du théâtre avec *Opsis TV*, qui propose des captations de spectacles et un focus sur le festival d'Avignon, et de la musique avec *diMusik*, plateforme de streaming en ligne avec plus de 6 millions de titres qui met en avant des artistes et labels indépendants. Et en 2021, il y a deux nouveautés : depuis février, le prêt de livres numériques (romans français et étrangers, prix littéraires, best-sellers, livres audio, romans ados, polars, etc.) également, *Ma Petite Médiathèque*, offre ludo-éducative proposée par Arte pour les enfants de 3 à 12 ans, avec un catalogue riche de plus de 2 000 références (vidéos, livres, jeux, activités créatives et manuelles, musique). «Pour avoir accès à ces différentes ...



# 06 / Grand Angle



Séance happy appli pour les enfants de plus de 8 ans.

... ressources numériques, il est nécessaire de s'inscrire sur le site internet du Bibliopôle (service du département de Maine-et-Loire, NDLR), l'inscription étant ensuite validée par la médiathèque», précise Marion Chadebec.

## DES TEMPS D'ÉCHANGES POUR LES ADULTES...

Les applis sont sur nos smartphones et nos tablettes. À quoi servent-elles ? Où les trouve-t-on ? Comment les installer et les utiliser ? tel était le thème du Café connecté, organisé début janvier. «C'est un moment d'échange que l'on propose un samedi matin tous les deux mois environ», précise Aurélie Jacquesson, chargée de la médiation numérique à la médiathèque.

Ce rendez-vous numérique destiné aux adultes, débutants ou confirmés, est aussi l'occasion de poser des questions, d'aborder des sujets d'actualité comme la protection des données personnelles et de partager des bons plans ou des astuces, par exemple, sur le choix d'un mot de passe ou d'un antivirus. Et une fois par an, dans le cadre de La Fabrique du Numérique, le Bibliopôle organise, en partenariat avec le réseau de médiation numérique Cyb@njou et la médiathèque des Ponts-de-Cé, une conférence sur un thème particulier. En novembre dernier, confinement oblige, le format proposé était un webinaire qui portait sur l'impact écologique des nouvelles technologies et les moyens pour contribuer à le réduire.

## ...ET DES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

La médiathèque propose au jeune public de découvrir la création et la culture numériques à travers des animations ludiques et pédagogiques. Chaque semestre, le samedi matin, la traditionnelle heure du conte (la Malle aux Histoires) est déclinée dans sa version numérique. Destinée aux enfants à partir de 5 ans, la Malle aux histoires numérique est un



moment dédié à la lecture d'un conte interactif projeté sur un écran. «Les enfants peuvent cliquer et faire bouger les personnages de l'histoire», précise Aurélie Jacquesson. Cette animation permet une lecture plus interactive avec le jeune public, la découverte de la création numérique, l'apprentissage des outils numériques et la sensibilisation des parents sur le numérique et les écrans. Quant à l'animation *Happy Appli*, elle est proposée aux enfants à partir de 8 ans, en général le mercredi après-midi pendant les vacances scolaires.

L'objectif est de s'approprier la culture numérique par des ateliers de création où les enfants réalisent un mini-projet à partir d'applications ou d'outils numériques adaptés. Ils ont ainsi l'opportunité de découvrir la réalité augmentée avec des coloriages à réaliser, de s'initier à la programmation avec le logiciel Scratch Junior, de faire bouger des objets avec le dispositif Makey-Makey ou encore de réaliser un film d'animation.

Et à partir de mars, Aurélie Jacquesson, chargée de la médiation numérique à la médiathèque, va proposer pour la première fois un parcours d'initiation à la programmation de petits robots à trois classes d'élèves en CP/CE1 au sein des écoles élémentaires Raymond-Renard et André-Malraux. Aux Ponts-de-Cé, le numérique est bien à la portée des petits et des grands, que ce soit au sein de la médiathèque ou hors les murs !



# 150

## INSCRIPTIONS

(sur 216 au total) aux ressources numériques de la médiathèque pendant le confinement

## Comment s'inscrire aux ressources en ligne ?

Vous devez disposer d'un abonnement en cours de validité à la médiathèque. Rendez-vous sur le site [www.bibliopole.maine-et-loire.fr](http://www.bibliopole.maine-et-loire.fr) ; à partir du bouton « Mon compte » à droite de l'écran, cliquez sur « Inscription ressources numériques ». Remplissez le formulaire et choisissez les ressources auxquelles vous souhaitez vous abonner.

Par mail, vous serez informés de la prise en compte de votre inscription.

Votre médiathèque étudiera votre demande sous un délai de 4 jours.

Après validation, vous recevrez un mail de confirmation.

Connectez-vous sur le site [www.bibliopole.maine-et-loire.fr](http://www.bibliopole.maine-et-loire.fr) et accédez à l'intégralité des ressources en ligne. Concernant les animations, elles ont repris à la mi-décembre mais leur maintien dépend des conditions sanitaires.

Pour rappel, la jauge est limitée et le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. En raison de la crise sanitaire et de l'instauration d'un couvre-feu, la médiathèque est ouverte au public aux horaires suivants :

Mardi et vendredi : 15h-17h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h-17h30

Samedi (journée continue) : 10h-17h

Renseignement et réservation au 02 41 79 76 00  
ou par courriel : [mediatheque@ville-lespontsdece.fr](mailto:mediatheque@ville-lespontsdece.fr)

**VINCENT GUIBERT,**  
adjoint à la vie associative,  
à la culture et  
à la citoyenneté

inter  
view



« Depuis plusieurs années, la Ville propose aux habitants d'effectuer certaines démarches en ligne comme l'inscription à la crèche, aux centres de loisirs ou à l'école. Le confinement a accéléré l'usage du numérique : l'école de musique et le centre Vincent-Malandrin ont proposé des cours en ligne et nous avons utilisé la visioconférence pour échanger avec les associations. Dans ce contexte, il est important d'être attentifs aux besoins des plus jeunes sans pour autant exclure les plus âgés. Le CCAS et plusieurs associations donnent ainsi la possibilité aux habitants de plus de 60 ans de s'initier à l'informatique. Dans le cadre du plan de relance national, qui prévoit un investissement spécifique consacré à l'inclusion numérique, la Ville s'est portée candidate pour le recrutement d'un conseiller numérique afin d'accompagner les citoyens vers l'autonomie. »

# 08 / Les échos du Conseil

## La propreté, une préoccupation collective et citoyenne

Lors du conseil municipal du 9 février, les élus ont adopté un arrêté permanent relatif aux mesures de propreté et de salubrité sur les espaces du territoire communal ouverts au public, de même que les amendes appliquées en cas de non-respect de la réglementation en vigueur.



Dépôts sauvages sur la commune des Ponts-de-Cé.

### De quoi parlons-nous?

Depuis un an, les services municipaux déplorent la présence de dépôts sauvages d'encombrants (matelas, appareils électro-ménager, etc.) à côté des points d'apports volontaires alors que ces objets devraient être jetés à la déchetterie. De même, de nombreux visiteurs ou riverains ont la fâcheuse habitude de garer leur véhicule sur les trottoirs, ce qui met en danger les piétons et en particulier les personnes à mobilité réduite. Enfin, malgré l'opération Ici commence la Loire et les zones «zéro mégot» devant la mairie et certaines salles municipales, on trouve encore des mégots par terre notamment sur les places et à proximité des bancs publics. *«La plupart du temps, le mégot va finir sa vie dans les égouts puis dans les fleuves et les océans. Dans ce cas, c'est jusqu'à 500 litres d'eau qui vont être pollués par un seul mégot»* rappelle Robert Desoeuvre, adjoint en charge de la transition écologique et des travaux. Et de rappeler : *«La propreté ne dépend pas seulement des services de la Ville mais aussi de l'éducation de chacun»*.

### Quelles actions sont mises en place ?

Afin de sensibiliser les citoyens à ces problématiques, la Ville a lancé en début d'année une campagne d'affichage qui indique le montant des amendes en cas de stationnement gênant, de dépôts sauvages de déchets et de mégots de cigarettes jetés par terre tout en proposant à chaque fois une alternative gratuite (déchetteries,

zones bleues de stationnement, cendriers de ville, etc.). La création d'un arrêté permanent permet d'autre part d'actualiser les règles en matière de propreté et salubrité, l'arrêté le plus ancien remontant au 17 mai 1938. Les derniers, pris respectivement en 2011 et 2021, concernent le nettoyage des marchés de plein air, organisés sur le territoire communal, par les commerçants utilisateurs et l'interdiction des déjections canines et équine dans les espaces ouverts au public avec l'obligation du propriétaire de l'animal de les ramasser. Cet arrêté permanent fixe également les tarifs de facturation aux tiers pour l'enlèvement des dépôts sauvages de déchets par les services municipaux.

### Quel est le montant des amendes pour une infraction à la réglementation?

Les services municipaux et la police municipale qui constateront et enlèveront des déchets abandonnés sur le territoire communal en infraction avec la réglementation de la collectivité factureront les frais afférant au tiers identifié comme responsable de cette infraction aux tarifs suivants : 450 € jusqu'à 1m<sup>3</sup> de volume de déchets collectés et 1 500 € au-delà d'1m<sup>3</sup> de volume de déchets collectés. En complément de cette tarification pour le dépôt sauvage de déchets, conformément au code pénal, toute personne qui dépose, abandonne, jette ou déverse tout type de déchets sans respect de la réglementation locale sera soumis à une amende forfaitaire.



Amende de

**1500€**

au-delà d'1m<sup>3</sup> de volume de déchets collectés



# Conseil municipal / 09

## du 9 février 2021

### Lancement d'études préalables pour le projet de piscine intercommunale

**L'étude de faisabilité d'un projet de piscine intercommunale sur le site de Moulin Marcille a été achevée et validée par les élus.** Dans l'attente de la création officielle du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU), qui prendra plusieurs mois, la Ville a confié à Alter Public la réalisation d'études préalables en vue de définir les conditions de réalisation technique, juridique, administrative et financière de ce projet, permettant ainsi de se prononcer définitivement sur son opportunité, d'en arrêter précisément le programme et d'en préciser les modalités de réalisation.

### Coup de pouce aux primo-accédants

**Dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH), la Ville avait défini en 2018 un dispositif d'aide financière pour l'accession sociale à la propriété.** L'intérêt et la pertinence de ce coup de pouce étant démontrés, la Ville souhaite continuer en 2021 à accompagner financièrement les ménages les plus modestes et particulièrement ceux avec enfants. L'acquisition doit concerner un logement neuf ou un logement ancien détenu par un organisme d'HLM ou une SEM Immobilière, sous conditions des plafonds de ressources du Prêt à Taux Zéro (PTZ) 2021 dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 15 000 € pour l'année 2021.

### Mise à disposition de locaux pour l'association Unis-Cité

**La Ville vient de renouveler sa convention de partenariat avec Unis-Cité.** Cette association propose aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager, dans le cadre du service civique, sur plusieurs missions d'intérêt général pour favoriser un apprentissage concret de la diversité sur une durée de 6 à 9 mois. Depuis 2014, la Ville met à disposition d'Unis-Cité des locaux situés promenade Emstal pour lui permettre de développer son activité. En contrepartie de la mise à disposition gratuite des locaux, l'association s'engage à développer, pendant la durée de la convention, des partenariats avec les services de la Ville. En 2021, elle participera notamment à l'entretien de l'espace public et à la promotion des gestes éco-citoyens dans le cadre des Avan'Cé Climatiques.

### Gratuité scolaire réciproque pour les communes d'Angers Loire Métropole

**Les enfants dont les parents sont domiciliés dans des communes extérieures à la ville des Ponts-de-Cé peuvent être scolarisés, avec l'accord du Maire de la commune de résidence.** La commune de résidence est alors tenue de participer financièrement aux dépenses réalisées par la Ville pour accueillir les enfants de cette commune au sein des écoles publiques. Le montant de cette participation est révisée chaque année mais les élus ont voté l'application du principe de gratuité réciproque entre les communes membres d'Angers Loire Métropole. Pour les communes n'appartenant pas à Angers Loire Métropole comme suit le coût est de 1 296 € par élève de classe maternelle et de 506 € par élève de classe élémentaire.

### Prochain café citoyens (sous réserve des conditions sanitaires) :

Samedi 6 mars / Quartier de l'île / Saint-Aubin / de 10 h 30 à 12 h, place Leclerc (en face de la mairie).

Samedi 3 avril / Quartier de Sorgues / de 10 h 30 à 12 h, place de l'église.

# 10 / Vie Municipale

## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT SE RENOUVELLE : VENEZ PRENDRE PART AU DIALOGUE CITOYEN !

**Venez...**

Le Conseil de développement, espace de dialogue citoyen d'Angers Loire Métropole, de Loire Layon Aubance et d'Anjou Loire et Sarthe, invite de nouvelles organisations et des citoyens à le rejoindre.

**Écouter** Vous êtes engagés, passionnés, indignés... Venez dialoguer et imaginer des solutions pour relever, ensemble, les grands défis économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux qui nous font face !

**Débattre**

**Proposer**

Proposez votre candidature avant le 1er mars 2021 : [conseil-dev-loire.angers.fr/candidature](http://conseil-dev-loire.angers.fr/candidature)

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT LOIRE ANJOU

**Et si on contribuait ensemble à améliorer la qualité de vie sur notre territoire et à relever les grands défis économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux qui nous font face ?**

La communauté urbaine Angers Loire Métropole vous invite à rejoindre le Conseil de développement, espace d'échanges, de débats et de réflexions entre citoyens investis dans la vie de leur territoire, force d'avis et de propositions pour accompagner les choix des élus dans leurs projets pour la transition écologique ou numérique, le logement, le transport, l'emploi, la vie sociale, la santé, ... Vous êtes porteurs d'idées, de propositions, d'interrogations, vous aimez le débat... Vous souhaitez devenir membre en tant qu'organisation ou citoyen et participer aux activités du Conseil ? Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

➔ **Rendez-vous sur**  
[conseil-dev-loire.angers.fr](http://conseil-dev-loire.angers.fr)

## MARS BLEU : CAMPAGNE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

**Le cancer colorectal est responsable de plus de 17 000 décès par an.** Pourtant, s'il est détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Le cancer du côlon et du rectum se situe au troisième rang des cancers les plus fréquents en France (43 336 en 2018 dont 23 216 hommes et 20 120 femmes). Au cours de sa vie, 1 personne sur 30 y sera confrontée. Les bénéfices du dépistage : plus un cancer est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et meilleures sont les chances de guérison. Se faire dépister régulièrement permet de détecter et de traiter des polypes à un stade précoce de leurs développements, avant qu'ils n'évoluent vers un cancer. Le dépistage proposé aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans consiste en la réalisation d'un test immunologique qui va rechercher la présence de sang humain non visible dans les selles. Le test rapide et efficace est à faire chez soi. Si son résultat est positif (4 % des cas), une coloscopie sera alors prescrite. Parlez-en à votre médecin !

**LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL, À PARTIR DE 50 ANS, UN TEST TOUTS LES 2 ANS**

Ce cancer est le 2<sup>e</sup> cancer le plus meurtrier en France. Il est le 3<sup>e</sup> cancer le plus fréquent chez la femme et le 2<sup>e</sup> cancer le plus fréquent chez l'homme. Pourtant, détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10. Parlez-en avec votre médecin, sollicitez-vous par le dépistage !

Logo of the French Republic, Angers Loire Métropole, Angers Loire Aubance, Angers Loire Sarthe, and Angers Loire Métropole.

## LES PARCOURS ÉDUCATIFS RÉSISTENT À LA COVID



**Malgré la pandémie, certains parcours éducatifs proposés par la Ville aux écoles publiques se tiennent malgré tout.**

Ainsi depuis décembre, une classe de CM1 de l'école André-Malraux poursuit un projet d'éducation à l'image et de sensibilisation à l'environnement. Accompagnés par le réalisateur Laurent Joffrion et le photographe de nature Louis-Marie Préau, les enfants ont pu visiter l'exposition «Vie sauvage» à la médiathèque et mener un premier atelier de photographie. Le projet se poursuivra jusqu'au printemps 2021 avec plusieurs ateliers et la production d'une exposition des photographies des écoliers à Rive d'Arts. Un autre parcours autour du langage pour les classes de PS-MS (7 classes inscrites) a débuté par une séance en classe en fin d'année 2020. Les enfants ont découvert le tapis de lecture et ses histoires gourmandes, le tout en chantant comptines et chansons en vue du spectacle final «Sur la nappe» prévu le 23 mars. D'ici là, un second accueil se déroulera à la médiathèque en jouant encore et toujours avec la gourmandise des mots.

Enfin le troisième parcours «rythmes et berceuses avec LoJo» choisi par deux classes des écoles Raymond-Renard et Jacques-Prévert permet aux enfants d'explorer les percussions et la voix en lien avec le projet de classe. Ce parcours s'inscrit plus largement dans l'offre municipale d'éducation musicale animée tout le long de l'année, par la dumiste Elisabeth Bouvet, musicienne intervenante en milieu scolaire. Le projet «Opéra et tralala» qu'elle anime en lien avec l'école de musique André-Dutilleux sera reconduit l'année scolaire prochaine comme la majeure partie des 22 parcours éducatifs proposés par les services municipaux.

## ZOOM SUR

INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES 2021/22

**Pour la rentrée de septembre prochain, les inscriptions pour les écoles publiques sont ouvertes pour les enfants nés en 2018 ou nouveaux arrivants sur la commune.**

Les familles devant procéder à la première inscription scolaire de leur(s) enfant(s) dans une école publique des Ponts-de-Cé peuvent compléter le formulaire d'inscription sur l'Espace citoyens (rubrique : mes démarches en ligne / éducation / inscription scolaire 2021-2022) accompagné des pièces justificatives ou télécharger et compléter le dossier (rubrique : infos pratiques / inscriptions scolaires / inscriptions).

Le dossier sera à retourner accompagné des pièces justificatives soit par mail ou au service éducation.

La ville des Ponts-de-Cé met aussi à disposition des familles des services périscolaires : restauration scolaire, accueil périscolaire : matin à partir de 7h30 et soir jusqu'à 18h30, étude surveillée le soir pour les élèves des écoles élémentaires et temps d'activités périscolaires (TAP) gratuits.



➔ Renseignements auprès du service Éducation : 02 41 79 74 92 - [education@ville-lespontsdece.fr](mailto:education@ville-lespontsdece.fr)

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS  
RECHERCHENT UNE FAMILLE D'ACCUEIL

**D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Échanges Internationaux.** Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un

hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. «Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir.

➔ Si l'expérience vous intéresse, vous pouvez contacter :  
Nelly Prudhomme - 06 70 93 47 56 - [nellyCEI49@outlook.fr](mailto:nellyCEI49@outlook.fr)

## Naissances



## DÉCEMBRE 2020

- 23** Manuel FERREIRA RAVENEAU  
**30** Romy BIGEARD  
**31** Andréa DOYEN

## JANVIER 2021

- 05** Marius ESNOU  
**07** Sarah-Lou THIERRY  
**08** Kaëden CHATEAU

## Mariage



## DÉCEMBRE 2020

- 29** Valérie SÉNÉCHAL /  
Dominique GIGALT

## Décès



## DÉCEMBRE 2020

- 26** Marie DELAGOUTTE  
née GOUSSÉ  
**30** Jacqueline HEULIN  
née CHOISNET

## JANVIER 2021

- 06** Béatrice CORBIN  
née LAFON  
**07** Paul MOREAU  
**09** Jacques COULBAULT  
**12** Antoinette-Marc ALLANIC  
**29** Raymonde BIRONNEAU  
née FONTENY-SOUMARMONT  
**30** Andrée CHANSON  
née FONVIEILLE  
**31** Lionel GUINET  
**31** Henri MALÉCOT

## FÉVRIER 2021

- 03** Jean ROZIER  
**04** Yves FOURNIER  
**08** Monique BAULU  
née MAURIER



# 12 / Enfance et Jeunesse

## Atelier débat sur « La différence » : un thème qui fait parler les enfants de l'école Jacques-Prévert

Dans le cadre du projet «Goûter débat» mis en place par le service périscolaire de l'école Jacques-Prévert et le PIJ des Ponts-de-Cé, les familles ont répondu présentes en inscrivant leurs enfants pour assurer la continuité de ces moments de partages et d'échanges malgré le contexte sanitaire.



**Douze enfants (CP-CM2) ont échangé librement de 16h30 à 17h30, dans le respect de chacun sur le thème de la différence : un thème demandé par les familles lors des précédents ateliers.**

Les enfants avaient des choses à dire, des questions à poser, des remarques à faire... Le groupe, bien qu'hétérogène en termes de niveaux scolaires, s'est montré très participatif et enthousiaste, trouvant d'ailleurs ce moment trop court « ça a passé trop vite ! » selon une élève de CM1. En fin de séance, un questionnaire anonyme a permis d'évaluer leur satisfaction, de recueillir leurs idées et leurs envies quant aux prochains thèmes à aborder.

Pour suivre  
l'actualité  
jeunesse de  
la ville des  
Ponts-de-Cé

[www.lespontsdece.fr](http://www.lespontsdece.fr)

[enfance.jeunesse.lespontsdece](https://www.facebook.com/enfance.jeunesse.lespontsdece)

[pij.lespontsdece/relais.emploi](https://www.facebook.com/pij.lespontsdece/relais.emploi)

[jeunesse.pontsdece](https://www.instagram.com/jeunesse.pontsdece)

## Une fréquentation en hausse au Point Information Jeunesse

**Malgré la pandémie, le Point Information Jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé a vu ses chiffres de fréquentation augmenter en 2020.**

Avec 2 034 demandes, le PIJ a su, non seulement maintenir le contact au téléphone pendant le 1<sup>er</sup> confinement, mais aussi conforter son rôle important auprès des jeunes. Beaucoup de sollicitations autour de la parentalité, de la formation (stages, orientations...)

et du travail (recherche d'emploi, job d'été, baby sitting...).

PIJ des Ponts-de-Cé :

Le Trait d'Union

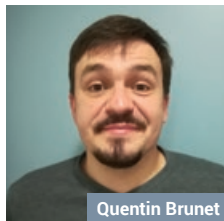
45 rue Abel Boutin-Desvignes

02 41 79 75 72

[pij@ville-lespontsdece.fr](mailto:pij@ville-lespontsdece.fr)



## Le service enfance jeunesse toujours présent



Quentin Brunet



Stacy Vivion



Léo Aillerie

**Le service enfance-jeunesse est à votre écoute et continue d'accueillir des jeunes en cette période.**

Les activités ont été réadaptées en fonction des nouveaux protocoles afin d'assurer la sécurité sanitaire de chacun. Plusieurs projets sont actuellement en cours (chantiers de jeunes, séjours, axes de proximité, accueils de loisirs, temps d'activités périscolaires, ...), encadrés par des équipes dynamiques et attentives aux envies des enfants comme des jeunes.

De nouveaux agents dans le service : Stacy Vivion animatrice jeunesse 14-17 ans, Léo Aillerie animateur séjours et jeunesse et Quentin Brunet responsable du site périscolaire André-Malraux et directeur adjoint à l'accueil de loisirs.

Contact : 02 41 79 22 92, par messagerie, sur facebook et sur instagram.

# Dans mon Quartier / 13

## CONSULTATION AUTOUR D'UN PROJET URBAIN

En mars, les riverains proches de l'ancien garage *Point S* rue David d'Angers et de la maison des associations seront invités à une consultation sur le futur aménagement urbain de cet îlot.



L'ancien garage point S avec derrière l'actuelle maison des associations.

Bien qu'il n'existe aucune obligation légale en la matière, les élus ont souhaité que les habitants concernés soient associés à l'aménagement de ce secteur important en raison de son emplacement sur un axe d'entrée de ville.

Des logements et le transfert de la maison des associations sont prévus par la Ville et l'aménageur qui sera la Soclova.

Deux réunions en visio sont programmées en mars et après un premier travail de l'architecte, de nouveaux rendez-vous seront organisés avant le début des travaux.



Le chapier du 17<sup>ème</sup> siècle.

## Restauration du chapier de Saint-Aubin\*

**L'armoire de l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé fait partie des très rares meubles d'Ancien Régime datés en Anjou.**

Une inscription sur la traverse supérieure précise les conditions de sa création : « Denis Rafray & André Torchon mon fait mettre céans le 22 décembre 1616 ». L'usage comme chapier explique les dimensions de cette armoire : elle doit être assez profonde pour pouvoir suspendre sur des cintres les chapes du clergé, c'est-à-dire des capes amples (d'environ 3 m de diamètre) servant pour la liturgie. D'autres vêtements, comme les chasubles (portées par le prêtre durant la messe) pouvaient aussi y être conservés... Si l'intérieur du chapier n'a jamais reçu de finition particulière, l'extérieur en revanche avait été peint. Dans un premier temps, une couleur rouge (sans doute assez foncée) que l'on appelle ordinairement « sang de bœuf » avait été appliquée de façon uniforme, puis à une époque ultérieure, un faux bois de deux teintes avait été exécuté : clair sur les panneaux et sombre ailleurs. En effet, pendant longtemps ce meuble a été conservé dans une sacristie annexe fort humide : peu à peu les pieds se sont délités, les assemblages se sont rompus et divers usages en avaient ruiné les fonds. Initialement, ce chapier était selon toute probabilité installé dans l'église elle-même : la construction des sacristies est en effet assez récente et ne s'est développée dans les églises paroissiales qu'à partir de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, souvent en établissant une cloison à l'intérieur de l'église. Ainsi, celle de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé a été aménagée sans doute au début du XVIII<sup>e</sup> siècle (antérieurement à 1710), dans une chapelle construite au 1510. Le chapier de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé est un précieux témoignage du mobilier, réalisé dans le village même, et de son usage dans les églises angevines au début du règne de Louis XIII : il était déjà là lors de la fameuse « drôlerie des Ponts-de-Cé » en 1620, qui virent les troupes de Marie de Médicis se débander. La restauration a été entreprise en 2020 par la ville des Ponts-de-Cé avec le concours de l'Etat (DRAC des Pays de la Loire) et du département de Maine-et-Loire.

**Etienne Vacquet - Conservateur du patrimoine - Décembre 2020**

\*texte complet de présentation sur le site de la ville des Ponts-de-Cé.

STATIONNEMENT  
NON AUTORISÉ

Amende  
**135€**

libre à vous  
de préférer  
les places  
de *parking*  
les plus  
*chères...*

(sinon vous avez les zones  
de **stationnement bleues**,  
c'est gratuit !)



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Val de Loire entre  
Bourges-Loue et Châteauneuf-sur-Loire  
inscrit sur la Liste du  
patrimoine mondial en 2000

[www.lespontsdece.fr](http://www.lespontsdece.fr)



# Vie / 15

## Associative

### LA COMPAGNIE MUSARTIS RÉINVENTE SA PARTITION



**Face à la pandémie Musartis a su très vite trouver de nouvelles harmonies pour continuer à jouer de ses voix.**

Pour agir sur le lien social malmené, le risque d'isolement, l'association a pris soin de ses chanteurs. En conjuguant le lyrique avec les modes de communication moderne, MUSARTIS a proposé à ses chanteurs dès le mois d'avril 2020 la reprise des répétitions et des cours individuels. Les chanteurs ont ainsi poursuivi leur travail vocal, entretenu leur répertoire et progressé. Cette adaptation aux contraintes sanitaires a permis de maintenir la dynamique de création, le plaisir du partage et la joie du chant.

«N'est malheureux que celui qui ne sait pas chanter». Forte de ce proverbe égyptien, la compagnie Lyrique Musartis a fait preuve d'adaptation, de dynamisme pour permettre à chacun de garder le moral dans le partage et la joie du chant.

➔ [Contact@musartis.fr](mailto:Contact@musartis.fr) - 0241691351 - 0614602878

### L'AAEEC EN MODE VEILLE



**Les activités culturelles et sportives pour les adultes ont cessé depuis le début du second confinement.** Concernant les mineurs, le couvre-feu à 18h puis l'interdiction de la pratique en salle ont également réduit les possibilités. Quant au plurisport en extérieur qui devait reprendre samedi 6 février, c'est la météo qui a contraint la pratique. Seule l'activité en faveur des personnes en situation de handicap est maintenue depuis début novembre. C'est le cas du para handball et du para tennis de table. Pour soutenir les activités pour les personnes en situation de handicap mental ou psychique, la FFSA (Fédération Française du Sport Adapté) a mis en place des challenges nationaux. A l'AAEEC, ces challenges sont organisés depuis début février. Tout le groupe de sportifs est mobilisé pour ces épreuves qui remplaceront le championnat régional prévu en avril qualificatif pour le championnat de France en juin si les mesures sanitaires devaient les suspendre.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la majorité des associations non sportives ont stoppé leurs activités en raison de la pandémie de la COVID-19. De même, la maison des associations est fermée au public et aux associations même si elle reste joignable au téléphone (02 41 79 70 67) et par courriel ([maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr](mailto:maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr)). Dès que la situation le permettra, la mairie mettra tout en œuvre pour soutenir les associations dans le redémarrage de leurs activités. Pour rappel, le site internet municipal est accessible aux associations pour mettre à jour leurs informations ou leurs messages.

### DU NOUVEAU À L'ASPC PÉTANQUE



Le nouveau conseil d'administration de l'ASPC pétanque.

**Après 8 ans à la tête du club, Gérard Ameline le président fondateur, a passé la main.**

C'est désormais Aurélien Chailleux, jeune président de 26 ans qui a pris la suite. Malgré le contexte sanitaire l'activité pétanque est toujours d'actualité puisque les joueurs s'activent en plein air tout en respectant les gestes barrière et en portant le masque.

De même, les entraînements sont maintenus les mardis et jeudis à partir de 14h. Les permanences pour accueillir les nouveaux licenciés ont lieu tous les jeudis de 16 h à 17 h 30 (tarif compétition est de 34 €, gratuite pour les moins de 14 ans, licences loisirs : 10 €)

➔ **Contact : Aurélien Chailleux - 06 85 66 79 67**

# 16 / Portrait Ponts-de-Céais

## Alexandre Negrel, Jouer collectif

Alexandre Negrel est directeur du Décathlon Village depuis fin 2016. Malgré la crise sanitaire, il a su garder le cap notamment grâce à la mise en place d'un service de drive dès le mois d'avril 2020.



“ On rentre chez Décathlon par la passion du sport. ”

**«On rentre chez Décathlon par la passion du sport», prévient Alexandre Negrel, qui a joué au football dès son plus jeune âge puis au tennis-ballon.**

C'est dans le cadre de sa dernière année d'études en commerce et gestion qu'il est embauché en alternance comme responsable de rayon dans un magasin Décathlon à Nantes. Moins de deux ans après, il devient responsable d'exploitation du magasin de Cholet puis, à l'âge de 27 ans, directeur du magasin de Saumur, qui compte 35 salariés pour un chiffre d'affaires de 10 M€. Et en septembre 2016, un nouveau défi s'offre à lui : la direction du Décathlon Village des Ponts-de-Cé, dont la taille est deux fois plus importante en surface (6000 m<sup>2</sup>), en nombre de salariés et en chiffre d'affaires. «Il en existe dix en France. C'est à la fois un magasin et un lieu de vie où sont proposées des activités comme des sorties running, canicross ou vélo et des cours collectifs de yoga, de zumba ou encore de Jay'Dance. Nous organisons également des fêtes d'anniversaire pour les enfants et des team building pour les entreprises», détaille-t-il. La particularité du magasin est aussi d'être en lien étroit avec les instituts de formation comme l'IFEPSA et les associations sportives du territoire notamment via l'événement Vitalsport, qui permet chaque année en septembre de s'initier à différents sports.

Du 17 mars au 11 mai 2020, le magasin Décathlon Village des Ponts-de-Cé a été contraint de fermer

comme tous les commerces non alimentaires de France. En dépit de cette situation dommageable pour l'activité de l'enseigne, Alexandre Negrel ne s'est pas découragé. «Plutôt que de subir, nous avons décidé d'être proactifs et transformer cette crise en opportunité. Un drive a ainsi été mis en place dès le mois d'avril afin de continuer à vendre les stocks en magasin» raconte-t-il.

Et pendant le confinement, la demande de cycles et de produits de fitness comme les haltères et les vélos d'appartement a explosé. Devant le succès de ce mode de distribution, des places de parking dédiées ont été créées ainsi que des casiers permettant de récupérer les produits en dehors des horaires d'ouverture du magasin. «Malgré une perte de chiffres d'affaires d'environ 80% entre mi-mars et mi-mai, nous avons réalisé une bonne année 2020. Notre chiffre d'affaires digital a triplé en un an et ce n'est pas près de diminuer», se réjouit-il.

Et pour l'année 2021, les projets ne manquent pas avec la présence accrue dans les rayons de produits éco-conçus ou d'occasion. Depuis l'année dernière, il est en effet possible d'acheter des vélos et appareils de fitness d'occasion et, ce sera également le cas des tables de ping-pong, des paniers de basket et des planches de surf à partir du mois de mars. Quant à Alexandre Negrel, il s'apprête à vivre au sein de Décathlon une nouvelle aventure qui le mènera à Hendaye pour développer des produits de surf.

# Tribunes des élus / 17

## Mot de la majorité

### Vivre avec La Loire

Début février, la Loire est montée à 4,79m. Certes, il ne s'agit pas d'une crue historique mais suffisamment importante quand même pour rappeler que notre Ville est située le long du fleuve et que celui-ci est toujours susceptible de déborder et d'occasionner quelques frayeurs, surtout à cette époque de l'année. Les nouveaux pont-de-céas (ceux arrivés après la dernière crue notoire de 2016) ont découvert une crue d'hiver et les précautions à prendre notamment lorsque l'on habite à proximité immédiate de l'eau.

Coïncidence, nous avons fait distribuer avec le précédent Cé l'info le DICRIM (document d'information sur les risques majeurs et notamment ceux liés aux inondations). Rappeler régulièrement que près des 3/4 du territoire communal est inondable n'est pas anodin. Le cas d'une crue telle que nous l'avons connue ces derniers jours laisse le temps de se préparer mais une crue liée à une rupture de digue serait une toute autre affaire. Or, celle du début du mois a justement laissé entrevoir plusieurs faiblesses dans la digue entre Les Ponts-de-Cé et les Garennes / Loire ainsi que sur la route vers St Jean-de-la-Croix. Toutes les digues nécessitent une vigilance permanente et leur entretien a un coût.

Dans la dernière loi MAPTAM (La Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles), l'État a prévu de transférer la responsabilité des digues pour la protection contre les inondations aux intercommunalités. Rien que sur le territoire d'Angers Loire Métropole, ce transfert concerne de nombreux kilomètres (au total il existe plus de 900 km de digues pour la Loire et ses affluents). Mais ce transfert s'accompagne d'une baisse drastique des subventions de l'État qui passeraient de 80 à 40 %. Ceci n'est pas acceptable et tous les élus concernés demandent que le niveau d'aide de l'État soit revu.

Bien sûr, élus et services municipaux ont été mobilisés ces dernières semaines pour informer et rassurer les secteurs les plus concernés par la crue (rue de la gare, route de Juigné, levée de St Jean de la Croix, l'île au château...). Porte à porte, messages dans les boîtes aux lettres, réponses aux appels et messages ont permis de parer les demandes les plus urgentes. La salle du Val de Louet a été mise à disposition des riverains de la rue de la gare, privés pour certains d'entre-eux de douche et de toilettes, et le barrage anti-crue a été installé par les services techniques au port des Noues.

Cette piqûre de rappel permet, comme à chaque fois, de ne pas oublier que nous devons vivre avec la Loire et ses caprices d'où la nécessité de s'informer régulièrement sur les bonnes attitudes à avoir en cas de crise.

Les élus de la majorité municipale

## L'élu de l'opposition

### Il faut embaucher massivement dans les services publics

Le cluster à l'Ehpad des Cordelières est un révélateur : l'épidémie n'en finit pas et les Ponts-de-Cé n'est pas un îlot préservé.

Face au virus, couvre-feu et confinement nous sont présentés comme indispensables. Mais la saturation dramatique de l'hôpital public résulte avant tout des manquements accumulés par ce gouvernement et ses prédécesseurs, qui ont tous supprimé des lits et des postes de soignants.

Depuis mars 2020, alors qu'il serait vital d'embaucher et de former du personnel en plus, aucun plan d'urgence n'a été activé. C'est vrai dans les établissements de santé et les maisons de retraite, mais aussi dans les établissements scolaires et les transports en commun.

La lenteur de la campagne de vaccination l'illustre, les ratages dans le repérage et l'isolement des malades aussi : la logistique mise en place par le gouvernement n'est pas à la hauteur. Ce n'est pas une surprise. Car l'État n'est pas au service de la population, des communes, de l'intérêt général : c'est un appareil façonné pour défendre les intérêts des capitalistes les plus puissants.

Dès le début de la crise sanitaire, la priorité de Macron a été de garantir que la machine à profits continue à fonctionner « quoi qu'il en coûte ». Aux travailleurs de se battre pour que les 100 milliards donnés directement par Castex aux actionnaires des grandes entreprises reviennent aux services publics et à la création d'emplois utiles pour toute la société.

**Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »**  
Contact : [didier.lize@wanadoo.fr](mailto:didier.lize@wanadoo.fr)

## Les permanences des élus (à compter du 1<sup>er</sup> septembre)

### → Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeudi : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

Avec RDV pendant le confinement.

### → Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,  
à la citoyenneté et à la culture

Vendredi après-midi : sur RDV.

### → Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

### → Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités  
et aux ressources humaines

Jeudi après-midi : sur RDV.

### → Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et  
au développement économique

Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

### → Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et  
à la transition écologique

Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

### → René RAVELEAU /

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

### → Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,  
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence  
est présent chaque mardi  
soir de 17h30 à 19h.



# 18 / Agenda Mes rendez-vous



**Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)**



**Suivez l'actualité de la Ville**



## Billetterie Culture

**Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).**

**OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :**

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

Ces dates d'agenda sont données hors contexte confinement. L'évolution de l'environnement sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

## FÉVRIER

Jusqu'au  
**14 MARS**



Exposition d'Antoine Birot  
Sculptures et installations  
Rive d'Arts – visites virtuelles

## MARS

### Du 2 au 27 mars

Printemps des Poètes :  
exposition de poésie pour les enfants  
Exposition de poèmes de Rue du Monde  
Tout public  
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi

**6 MARS**



**Le rendez-vous avec vos élus de quartier**

**I 10h30 à 12h**

Café citoyens – quartier Île/Saint-Aubin  
place Leclerc

Jeudi

**11 MARS**



**I 20h30**

Les déclinaisons de la Navarre  
Danse burlesque  
Théâtre des Dames

### Lundi 15

**I 18h à 19h30**

Réunion de concertation îlot Point S /  
maison des associations  
en visioconférence

### Jeudi 18

**I 19h à 20h30**

Réunion de concertation îlot Point S /  
maison des associations  
en visioconférence

### Samedi 20

**I 10h à 11h30**

Ateliers danses folk en famille  
Centre culturel Vincent-Malandrin

**Samedi 20****I 10h30**

Malle aux histoires poétique  
Heure du conte animée par un bibliothécaire  
Dès 4 ans  
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

**I 14h30**

Cause toujours  
Club de lecture destiné aux ados et adultes  
Médiathèque

**Mardi 23****I 18h**

Conseil municipal  
Salle Emstal

**Mercredi 24****I 14h30**

Prix Gavroche (9-13 ans)  
Rencontre en visio-conférence avec l'auteure  
Marie-Lenne Fouquet / Médiathèque

**I Deux séances à 10h et 11h**

Les Tit'Zistoires  
Pour les tout-petits de 0 à 3 ans

**AVRIL**

Vendredi

**2  
AVRIL****I 20h30**

La Chica - concert  
Théâtre des Dames

**Samedi 3****I 10h30 à 12h**

Café citoyens – quartier de Sorges  
place de l'église

**Samedi 10****I 10h à 11h30**

Ateliers danses folk en famille  
Centre culturel Vincent-Malandrin

**Samedi 10****I 11h**

Café connecté : les nouvelles ressources  
numériques / Découverte des e-books  
et de Ma Petite Médiathèque  
Destiné aux ados et adultes / Médiathèque

**Samedi 17****I 10h30**

Malle aux histoires au potager  
Heure du conte animée par un bibliothécaire  
Destiné aux 4-8 ans / Médiathèque

**Samedi 24****I 14h30**

Prix Gavroche (9-13 ans)  
Rencontre en visio-conférence avec un auteur  
participant au prix / Médiathèque

**Mercredi 28****I 14h30**

Happy Appli : atelier autour du pixel art  
Atelier de création numérique  
Destiné au 9-13 ans / Médiathèque

**Cé l'info**

Février 2021

**n°96**

**La remise des éléments  
pour le numéro 97  
de Cé l'info est fixée  
au 21 mars à  
celinfo@ville-lespontsdece.fr**

**Mes Contacts**

POMPIERS | 18 OU 112

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) | 115

CENTRE ANTIPOISON | 02 41 48 21 21

MAISON MÉDICALE  
DE GARDE | 02 41 33 16 33

PHARMACIE  
DE GARDE | 3237 (0,34 €/MN)

URGENCE SÉCURITÉ GAZ  
| 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)

URGENCE EAU | 02 41 05 50 50

URGENCE  
ÉLECTRICITÉ | 0 972 675 049

HÔTEL DE VILLE | 02 41 79 75 75

PROXIM'CÉ | 02 41 440 440

POLICE MUNICIPALE | 02 41 79 75 73

LE TRAIT D'UNION  
(CCAS) | 02 41 79 75 72

MAISON DES  
ASSOCIATIONS | 02 41 79 70 67

ACCUEIL CULTURE | 02 41 79 75 94

MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE  
SAINT-ÉXUPÉRY | 02 41 79 76 00

COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-  
BERNARD | 02 41 44 86 90

COTE DE LA LOIRE  
| 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

**Nouveau à La Monnaie :**

**un lieu de vie évolutif et connecté**

La résidence Oh Activ Les Ponts-de-Cé vient d'ouvrir ses portes, venez nous rendre visite !



**Appartements innovants • Espace bien-être • Restaurant • Services inclus**

**Profitez d'un Séjour Découverte** pour tester votre futur lieu de vie pendant quelques jours, sans engagement. Tarif préférentiel tout inclus à partir de 69€/nuit\* : appartement innovant, accès illimité aux équipements et animations de la résidence, restaurant en demi-pension.

\*Tarif valable pour 1 personne et la location d'un appartement T1, hors frais de dossier et d'installation. Séjour minimum de 6 nuits.

**Résidence Oh Activ**

5 Avenue François Mitterrand  
49130 Les Ponts-de-Cé

[www.ohactiv.fr](http://www.ohactiv.fr)  
[lespontsdece@ohactiv.fr](mailto:lespontsdece@ohactiv.fr)

**02 44 10 19 75**  
(appel non surtaxé)

**OHACTIV**  
Angers - Les Ponts-de-Cé

**LE FORUM  
CANNELLE**

400 M<sup>2</sup> D'ESPACE ÉVÉNEMENTIEL

ET CERTAINEMENT  
PLUS DE 400 LUMINOSITÉS  
DIFFÉRENTES POSSIBLES  
...EN BORD DE LOIRE

RIVE D'ARTS, C'EST :

/ LA SALLE LOIRE 97 M<sup>2</sup> TOUTE ÉQUIPÉE  
/ LE FORUM CANNELLE 400 M<sup>2</sup> ÉQUIPÉ SUR DEMANDE  
/ PROXIMITÉ D'UN PÔLE HÔTELLERIE & RESTAURATION  
/ UN SITE EN BORD DE LOIRE INSCRIT À L'UNESCO

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS :

02.41.79.70.67 / [RIVEDARTS@VILLE-LESPONTSDECE.FR](mailto:RIVEDARTS@VILLE-LESPONTSDECE.FR)

